



Conservatoire de musique neuchâtelois (CMN)

Création d'une formation préprofessionnelle d'excellence

VOCATION D'EXCELLENCE

Le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMN) est aujourd'hui une entité cantonale répartie sur plusieurs sites d'enseignement, les principaux étant ceux de La Chaux-de-Fonds/Le Locle, de Neuchâtel et de Fleurier. A la rentrée 2008, il accueillait **1743 élèves** en cours individuels et comptait **131 professeurs**.

Afin de rester fidèle à sa **vocation** d'offrir une **formation de qualité**, dédiée notamment aux élèves se destinant à une carrière de musiciens, le CMN doit adapter le **cursus préprofessionnel** qu'il propose actuellement pour être en adéquation avec les exigences des hautes écoles de musique.

Il en va de l'existence même de cette formation. Afin de la préserver, le CMN a défini un nouveau plan d'études pour les musiciens de demain susceptible de maintenir l'accès des jeunes à la formation musicale professionnelle et de poursuivre la **tradition d'excellence** dont le canton de Neuchâtel a toujours bénéficié en matière de musique. Bon nombre de solistes, aujourd'hui internationalement reconnus, ont été formés **en terre neuchâteloise**, sans compter tous les musiciens engagés dans les orchestres de Suisse. Le Conservatoire souhaite également rester un partenaire crédible de la vie culturelle romande et se donner les moyens d'offrir aux jeunes talents de la région la formation qu'ils méritent.

Le CMN est soutenu par l'Etat de Neuchâtel qui assume le 75% des coûts de formation. De plus, outre le magnifique bâtiment de La Chaux-de-Fonds, l'Etat a investi dans un nouvel édifice, sur le site de Neuchâtel, consacré notamment aux écoles de formation musicales (Haute école de musique et école de musique).

UNE FORMATION PERFORMANTE

Il apparaît **primordial** que l'intérêt et l'investissement d'étudiants issus du cursus « école de musique » puissent **être révélés suffisamment tôt et bénéficier d'une formation adaptée**. Il semble important en effet d'acquérir non seulement le plus tôt possible les bases techniques nécessaires, mais également de développer des qualités musicales et de culture générale tout en faisant la preuve, enfin, d'une volonté et d'une détermination sans faille.

Le cursus actuel prévoit une durée d'études de 2 ans, instrument principal et solfège (1ère année), instrument principal, solfège et harmonie préparatoire (2ème année).

Le **nouveau cursus** est **défini sur 3 ans**, il est centré sur un **accompagnement individualisé** de l'étudiant et introduit de nouvelles disciplines, dont la musique de chambre, la pratique orchestrale et l'étude d'un deuxième instrument, ainsi qu'un cours de déchiffrage.

ATOUTS MAJEURS : LA LANGUE, LE LIEU, L'ACCUEIL

La principauté de Neuchâtel d'abord, la République et canton de Neuchâtel ensuite ont de tout temps été considérés comme un des centres importants de formation dont la **tradition culturelle**, la qualité du parler sont des atouts majeurs. Un complément de formation en français, ajouté à une formation pré-professionnelle musicale serait sans doute à même d'intéresser des étudiants de Suisse et de l'étranger.

La situation géographique de Neuchâtel, son environnement social paraissent également être particulièrement attrayants pour intéresser les élèves d'autres régions et les étudiants étrangers.

Enfin, la récente Association des parents d'élèves, des étudiants et des amis de l'école de musique serait à même de proposer un hébergement de type familial et de garantir à de jeunes adultes un environnement sécurisé.

Ces offres, nouvelles, permettront la prise en charge d'élèves de Suisse et de l'étranger et constitueront **un atout indéniable** dans la **formation préprofessionnelle** proposée par le canton.

MUSIQUE D'AVENIR

Le Conservatoire de musique neuchâtelois et la formation professionnelle, aujourd'hui Haute Ecole de musique de Genève-site de Neuchâtel, ont généré depuis près d'un siècle une formation musicale d'excellence et reconnue comme telle. Une éducation adaptée aux désirs de chacun - leçons individuelles et cours collectifs, enseignement du langage musical, pratique de la musique d'ensemble - de même qu'un cadre pédagogique clairement défini, permettent **une formation de qualité**, structurée en différents paliers, du degré préparatoire au certificat supérieur.

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds offrent **des conditions d'accueil idéales**.

Le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, bâtiment de l'ancienne préfecture, a été entièrement rénové il y a une quinzaine d'années et bénéficie de salles d'enseignement, d'une salle de concert -la salle Faller- et de locaux d'accueil remarquables.

Dès Pâques 2009, le Conservatoire de musique neuchâtelois, site de Neuchâtel, la Haute Ecole de musique de Genève -site de Neuchâtel, et la Haute école de gestion Arc intégreront un nouveau bâtiment, qui leur est consacré, sur le plateau de la Gare à Neuchâtel. L'institution va ainsi pouvoir, sur ses deux sites principaux, non seulement développer et améliorer son **potentiel de formation**, mais offrira de plus, en partenariat avec la HEM-Genève et la HEG Arc, une nouvelle possibilité d'accueil et d'**échanges** tant pour les villes que le canton. Dotée d'un parc instrumental et pianistique renouvelé, elle disposera notamment sur l'ensemble des sites de deux salles de concerts et de plusieurs salles d'audition au bénéfice d'un équipement technique performant



Ce projet inaugure une nouvelle forme de partenariat public/privé et bénéficie du **soutien du service des affaires culturelles et du département de l'éducation, de la culture et des sports**.

UNE PARTITION INÉDITE

à interpréter en partenariat avec le Conservatoire de musique neuchâtelois

Le CMN souhaite **tisser de nouveaux liens** avec les entreprises de la région et créer une relation privilégiée avec des partenaires, acquis à ces idées fondamentales: excellence de la formation, enrichissement de la vie culturelle et valorisation des qualités d'accueil du canton.

Le CMN se propose de composer avec ses **partenaires** une nouvelle page de son histoire, basée sur la qualité d'écoute, privilégiant l'échange et la performance. **Il leur offre la possibilité**, au travers de sa présence marquée dans le tissu artistique cantonal, **d'être visibles en les associant étroitement à ses activités, à ses publications et à ses manifestations**.

Tout au long de l'année, le CMN échange avec les élèves, les parents d'élèves, les professeurs, les orchestres de la région, les autres institutions culturelles et la population du canton.

Le CMN met ses compétences au service des partenaires: organisation de concerts, participation aux manifestations régionales, mise à disposition des salles de concerts (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds).

Un cursus de trois ans représente un montant de CHF. 35'000.- par élève. Le Conservatoire de musique neuchâtelois peut accueillir 10 élèves pour chaque degré.

Trois modes de parrainage sont proposés: Le parrainage « continu », le parrainage « ponctuel » et le parrainage d'élèves sur trois ans.



« C'est important, la musique...
La seule chose qui fédère les jeunes gens.
Une sorte d'espéranto ».

Françoise Giroud, La Rumeur du monde

Dans son rapport final concernant l'enseignement musical pré-supérieur en Europe, le groupe de travail « Polifonia »* souhaite formuler notamment les recommandations suivantes :

- Reconnaître l'importance d'un enseignement musical pré-supérieur fort comme une condition essentielle à la constitution d'un paysage musical de grande qualité dans tous les pays européens ;
- Reconnaître l'importance d'un enseignement musical pré-supérieur de haut niveau en tant qu'outil de développement de compétences créatives, personnelles et relationnelles, ainsi que de la cohésion sociale, pour les jeunes en général, et non pas uniquement pour ceux qui ambitionnent de devenir des musiciens professionnels.

*« Polifonia » est le plus grand projet consacré à l'enseignement musical supérieur. Il a débuté en 2004 et étudie actuellement divers sujets liés à la formation musicale professionnelle en Europe.



Contacts

Direction du Conservatoire de musique neuchâtelois
François Hotz francois.hotz@ne.ch Tél: 032 725 20 53

Conservatoire de musique neuchâtelois
Site de Neuchâtel
Clos-Brochet 30-32 conservatoire.NTEL@ne.ch Tél: 032 725 20 53
(dès le 20 avril 09, Espace de l'Europe 21)

Site de La Chaux-deFonds
Av. Léopold-Robert 34 conservatoire.CDF@ne.ch Tél: 032 889 69 12

Site internet du Conservatoire
www.cmne.ch



Création d'une formation préprofessionnelle d'excellence

